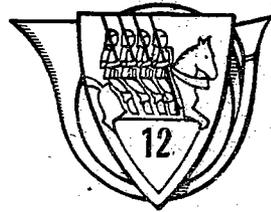


403

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten mark]*

AMICALE DES ANCIENS



DU 12<sup>E</sup> RÉGIMENT DE CHASSEURS

*n*

## S O M M A I R E

- ASSOCIATIONS, par Robert Deffains	page 2
- GENEALOGIE DU 12° CHASSEURS (suite)	3
- RESUME DE L'ACTION DU 12° CHASSEURS (suite)	4
- COMMENT L'ENNEMI N'1 PU CAPTURER NOTRE ETENDARD	6
- HISTOIRE DE ECU (évasion manquée) par Jean Manet	8
- UN ANCIEN DU 12° CHASSEURS	10
- LE SPORT HIPPIQUE DANS LES ARDENNES	11
- LE SECRET DES ARMES SOVIETIQUES EST PERCE	12
- MORTS POUR LA FRANCE (suite)	14
* DEUXIEME LISTE DES MEMBRES DE L'AMICALE	15
- NOTRE CARNET	18
- CHANGEMENT D'ADRESSE	18
- COMMUNIQUES	19
- DISTINCTIONS	19
- DEPLACEMENTS	19
- PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION DES ARDENNES, du 1er MARS 1953	20

---oOo---

La correspondance doit être adressée:

- a) pour les Membres de la Section de ROUEN, à Monsieur Jean LEGRIS, 23 rue Saint-Nicolas à ROUEN (S.I.)
- b) pour les Membres de la Section des ARDENNES, à Monsieur Martial MOYEN, 38, av. des Martyrs de la Résistance à SEDAN, ou  
au Commandant de GRETRY  
27, avenue Philippoteaux, SEDAN.

## A S S O C I A T I O N S . . . .

N'avez-vous jamais été frappés par le nombre considérable d'associations de toutes sortes que existent: associations sportives, associations culturelles, associations de défense, etc.. et qui rassemblent ceux que des idées, des souvenirs, des goûts communs unissent et cela pour la réalisation, le développement, le maintien de ces idées.

Il faut donc croire que les hommes ont un véritable besoin de se réunir, de parler autour d'un sujet qui leur est familier, ce qui leur permet d'atteindre au délassement, au plaisir que procure l'exploitation de l'idée qu'ils aiment.

N'est-ce pas cela, au fond, que nous recherchons dans nos associations ? N'est-ce pas le plaisir, la détente que nous voulons trouver quand nous créons des occasions de nous rencontrer ?

Nous savons bien que les gens d'action ne vivent pas dans le souvenir, mais il arrive des moments où, fatigués de la lutte quotidienne, fatigués des difficultés ou du travail journalier, il est utile de tendre vers un dérivatif qui repose, qui détend.

Parmi toutes ces associations qui existent, celle dans laquelle nous nous rassemblons possède des fondements dont les racines sont de plus en plus profondes en raison de l'écoulement des années.

Nous y recherchons des souvenirs et nous pouvons dire qu'au fond de notre cœur existent des sentiments solides nés de la vie commune menée au cours d'heures difficiles où le coude à coude atteignit les hautes sphères de la pure amitié.

Maintenant, plongés dans la vie, entraînés vers d'autres horizons, chargés de responsabilités, nous ne pouvons guère nous arrêter à penser. Mais la halte que nous vous proposons de faire aujourd'hui nous permet de nous rappeler ces raisons de nos réunions dans lesquelles nous nous plaisions à faire revivre une atmosphère cordiale et simple.

Il est agréable d'ailleurs de constater, plus de dix ans après, la stabilité des membres adhérents, ce qui permet de penser que tous ceux-là, qui suivent de loin ou de près les activités de l'association, sont fidèles à leurs souvenirs, à leurs amitiés d'autrefois..... déjà.

Ensemble, assurons la pérennité de notre mouvement et recherchons les occasions de nous rassembler pour retrouver, malgré tout, des raisons de vivre mieux dans l'heureux épanouissement d'une bonne amitié.

Robert DEFFAINS

Section Rouennaise du  
12<sup>ème</sup> Charscurs à Cheval.

GENEALOGIE DU 12<sup>ème</sup> CHASSEURS

Dans le précédent numéro du bulletin, nous avons vu l'origine des Chasseurs à Cheval et comment, après 1763, ils avaient été remplacés par sept Légions, composées chacune de 8 compagnies à cheval et 9 compagnies à pied.

Parmi celles-ci, l'une d'elles, formée après la pacification de la Corse en 1769, prit le nom de "Légion Corse", pour devenir en 1775 "Légion du Dauphiné".

En 1776 réapparaît le vocable de Chasseurs à Cheval du fait de la transformation des Légions en 24 Escadrons de Chasseurs à Cheval.

Notre Légion du Dauphiné fut dissoute et sa cavalerie incorporée dans les quatre Régiments de Dragons: Belzunce, Languedoc, Noailles et Schomberg, à raison d'un escadron de Chasseurs par régiment.

Le 20 Janvier 1779, les 4 escadrons de Chasseurs furent retirés des Régiments de Dragons et rassemblés à BOULAY (près de METZ) pour y former le 6<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Cheval qui prit le titre de Chasseurs des Ardennes.

En quittant AUCH en 1786 pour se rendre à CARCASSONNE, le Régiment fit étape à TOULOUSE et ce fut là que MURAT, étudiant en théologie, déposa le soutane pour revêtir le brillant uniforme de Chasseurs des Ardennes.

Par ordonnance du 17-Mars 1788, nous avons vu que le nombre des Régiments de Chasseurs avait été doublé et que, par une décision, dont il est difficile de déceler la logique, les Régiments qui existaient, les 1<sup>er</sup> à 6<sup>ème</sup> devinrent 7<sup>ème</sup> à 12<sup>ème</sup>, tandis que les Régiments de nouvelle création prirent les numéros de 1 à 6.

A la suite de cette modification, le Régiment de Chasseurs des Ardennes (6<sup>ème</sup>) devint Régiment de Chasseurs de Champagne (12<sup>ème</sup>).

Le 1<sup>er</sup> Janvier 1791, le Régiment de Chasseurs de Champagne prit officiellement le nom de 12<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs. Après la chute du 1<sup>er</sup> Empire, le 12<sup>ème</sup> de Chasseurs fut licencié à NARBONNE le 21 Décembre 1815 pour être réorganisé à VERDUN le 17 Avril 1816.

Le 19 Février 1831, les cinq premiers régiments de chasseurs furent transformés en régiments de lanciers. Les treize autres prirent les numéros de 1 à 13.

Par suite, le 12<sup>ème</sup> de Chasseurs prit le numéro 7 et le 17<sup>ème</sup> de Chasseurs devint le 12<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs, et c'est celui-là même dans lequel nous avons tous servi.

(A suivre).

(4)

## RESUME DE L'ACTION MENEES PAR LE 12<sup>ème</sup> CHASSEURS

EN 1939 - 1940 (suite)

3<sup>ème</sup> PERIODE: du 23 MAI au 5 JUIN 1940

Précédée par la Brigade Motorisée, qui, dès le 25 Mai était engagée sur la Somme, la Brigade à Cheval (12<sup>ème</sup> Chasseurs - 11<sup>ème</sup> Cuirassiers), forçant les étapes pendant les journées des 23, 24, et 25 Mai, arrive le 26 Mai, avant le lever du jour, à SENLIS.

Le Régiment bivouaque dans les bois de la Haute POMMERAY (5 kms N.O. de SENLIS).

Couvrant 270 Kilomètres en 3 jours, cet effort a pu être demandé malgré les fatigues, le manque de sommeil, les marches de nuit, grâce au dévouement, à l'abnégation, à la discipline qui animaient hommes et gradés.

27 MAI - Deux escadrons de marche sont formés avec des éléments pris dans les cinq escadrons du Régiment. Ils sont respectivement commandés par le Capitaine BOUHET et le Capitaine ETHUIN et constituent un Groupe d'Escadrons sous les ordres du Capitaine de GRETRY, faisant fonction de Chef d'Escadrons.

Le même jour des camions les transportent à pied d'oeuvre pour renforcer la défense de la Somme.

28 MAI - Le Groupe d'Escadrons de GRETRY, avec un Groupe d'Escadrons similaire du 11<sup>ème</sup> Cuirassiers, entre dans la formation d'un Régiment de Marche, sous les ordres du Colonel LABOUCHE du 11<sup>ème</sup> Cuirassiers.

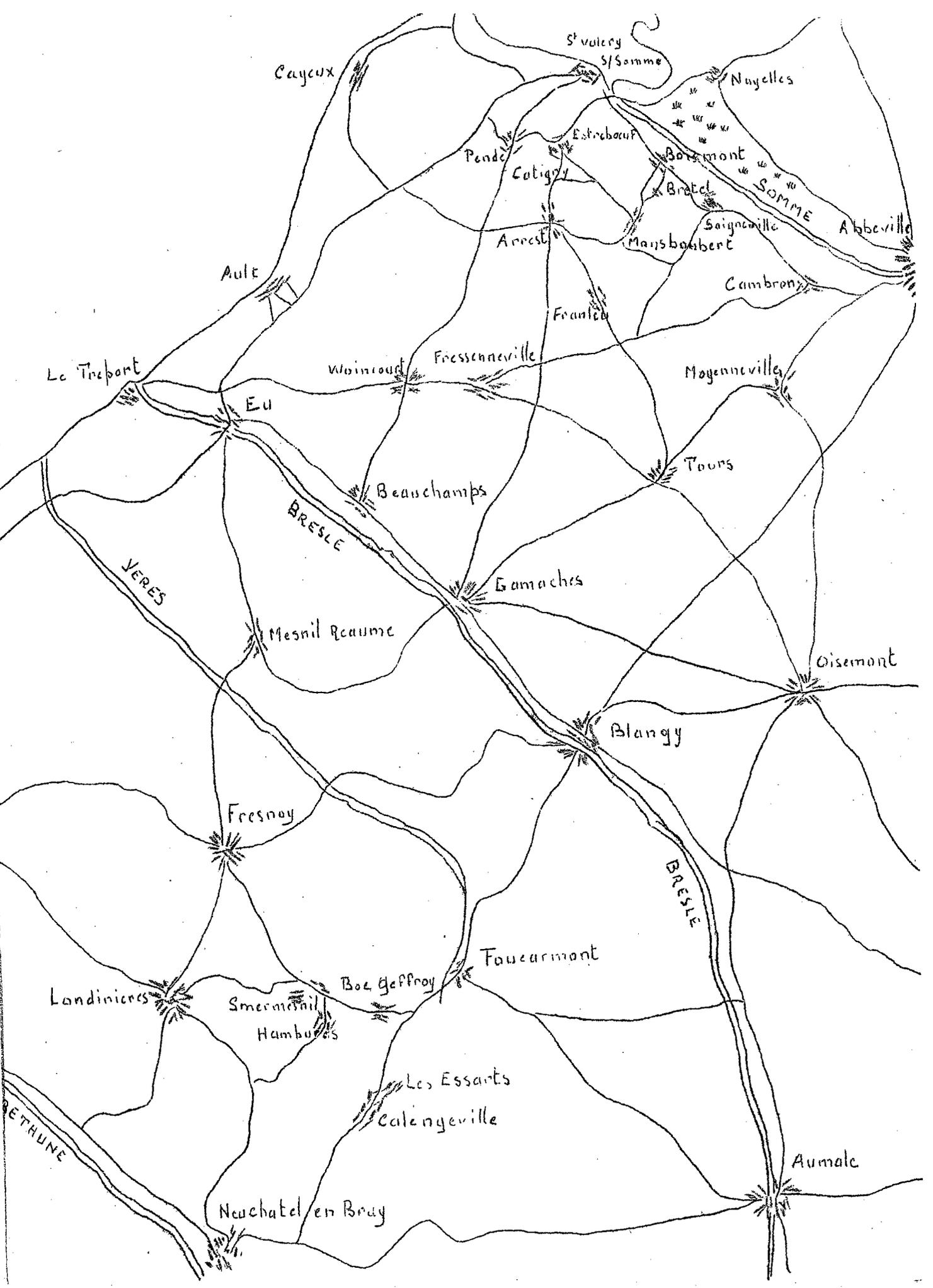
Enfin ce Régiment est incorporé dans le dispositif de la 5<sup>ème</sup> D.L.C. Les éléments du 12<sup>ème</sup> Chasseurs tiennent: l'escadron ETHUIN: ESTREBOEUF, CATIGNY ; l'escadron BOUHET: MONS BOUBERT.

29 MAI - Des tentatives sont faites pour atteindre la rive Sud de la Somme. Des reconnaissances vont tâter la ligne ennemie. C'est au cours d'une de ces actions que le Lieutenant DUCHESNE est grièvement blessé aux jambes et évacué.

Toute progression est interdite sur le front de l'escadron ETHUIN, RIBEAUVILLE, le Bois de BOISMONT et BRETEL étant très fortement occupés. Devant l'escadron BOUHET, la défense ennemie est surprise par le peloton de LA CHAPELLE qui progresse et occupe sur la Somme la localité de SAIGNEVILLE où il est rejoint par l'escadron DESTREMEAU du 11<sup>ème</sup> Cuirassiers. Ces deux unités sont soumises, dans le village, à un très violent tir de mortiers et à une très forte pression ennemie, mais s'y maintiennent résolument.

30 MAI - Dans la soirée de ce jour, le Groupe d'Escadrons de GRETRY est relevé par des éléments de la 52<sup>ème</sup> Division d'Infanterie Ecossaise et s'installe au repos le 31 Mai dans la région de HAMBURES - BOSQ GEFPROY - Est de LONGINIÈRES où il est rejoint par

.../...



Les éléments restés à cheval du Régiment, qui, très alourdis par le manque d'hommes (1-homme pour 3 chevaux) ont fait mouvement très lentement du 28 au 30 MAI, de la région de SENLIS à celle de BOSC GEFROY.

-- 31 MAI au 5 JUIN -- Pendant cette période où la 5ème D.L.C. est placée en réserve d'Armée pour être employée soit vers ABBEVILLE, soit vers AMIENS selon les circonstances, les unités se reposent en attendant la ruée de l'ennemi vers le Sud que chacun sent imminente.

(A SUIVRE).

-----

- VENEZ nombreux à notre service du Bulletin.
- Donnez-nous des renseignements concernant vos événements de famille.
- Aidez-nous à la rédaction du Bulletin en nous envoyant le récit de souvenirs personnels, en nous transmettant des articles susceptibles d'intéresser les membres de l'Amicale.

D'avance, Merci.

o . o  
o

Pour reprendre une phrase si chère à la vedette de la chanson Line RENAUD, nous ne vous dirons jamais assez "Ecrivez-nous pour nous dire tout ce qui va et tout ce qui ne va pas".

o . o  
o

Avez-vous réglé votre cotisation 1953 (Frs: 250,-- comprenant le service du bulletin) ? Si non, faites-le tout de suite pour être certain d'y penser . Vous pouvez la verser au C.C.P. de l'AMICALE DES ANCIENS DU 12° CHASSEURS - Section des Ardennes- SEDAN, N° 415-94 - Châlons sur Marne, ou bien entre les mains d'un membre du Comité.

o . o  
o

(6)

## COMMENT L'ENNEMI N'A PU CAPTURER NOTRE ETENDARD

-----

Le Dépôt de Cavalerie n° 2 stationnait depuis le 5 Juin 1940 dans la petite ville de CLISSON, petite ville de 3000 habitants, située près de NANTES. Il détenait les Etendards du 12ème Chasseurs, du 4ème Spahis Marocains, du 6ème Spahis Algériens et du 6ème Groupe d'Autos-Mitrailleuses, unités d'active rattachées à ce dépôt. En plus de ces quatre emblèmes, le dépôt assurait la garde de cinq Etendards de Régiments dissous depuis 1918 et dont les unités de tradition étaient formées par des escadrons des Régiments susvisés.

Au moment de l'arrivée des Allemands, le 21 Juin 1940, dans la ville de CLISSON, ces neuf Etendards se trouvaient dans deux caisses placées sur un camion contenant les documents du bureau du Major du Dépôt. Ce camion avait été dissimulé dans le parc où se trouvait le local servant de bureau. Il était ainsi à l'abri des regards, mais à quelques mètres seulement de la rue où passaient les colonnes allemandes.

Le jour de l'arrivée des Allemands, le Chef d'Escadrons NITARD du 4ème Spahis Marocains, commandant le Dépôt, avait été emmené par eux à NANTES; les officiers, sous-officiers et la troupe faits prisonniers. Il ne restait, pour sauvegarder tout ce qui restait du dépôt, que quelques agents militaires.

C'est ainsi que les agents militaires LEFEVRE Clovis et PAYRE Jacques, employés tous deux au bureau du Major, avaient reçu de cet officier supérieur, avant son départ, des instructions pour sauver tout ce qui serait possible de sauver, en particulier les Etendards.

La nuit venue, alors que les colonnes ennemies passaient à quelques mètres d'eux, LEFEVRE et PAYRE enlevèrent les neuf Etendards de leur caisse, coupèrent les hampe qu'ils dissimulèrent et, après les avoir enroulés dans des toiles de tente, enterrèrent les Etendards sous un hangar situé dans un petit bosquet du parc.

Quelques jours plus tard, un domestique de la propriété vint les prévenir que les Allemands étaient venus visiter le local du bureau occupé par eux et qu'ils allaient loger de la troupe dans les bâtiments situés dans le parc.

LEFEVRE et PAYRE, qui étaient seuls à savoir où se trouvaient les Etendards, jugèrent dès lors qu'il était dangereux de les laisser dans un lieu où les Allemands pourraient les déceler. Aussi décidèrent-ils de mettre au courant un Officier de réserve du Service de l'Intendance de la 2ème Région, le Lieutenant BARTH, resté en liberté à CLISSON.

Ils expliquèrent à cet officier les dispositions qu'ils avaient

....

prises pour sauver les Etendards, puis allèrent avec lui trouver le Maire pour les mettre en lieu sur. Celui-ci leur fit connaître qu'il pouvait les cacher sous un tas de gravats situé dans les sous-sols de la Mairie.

C'est ainsi qu'au cours d'un après-midi de fin Juin 1940, le Lieutenant BARTH, au volant de sa voiture personnelle, pendant que LEFEVRE et PAYRE faisaient le guet, transporta du lieu où ils avaient été enterrés, à la Mairie de CLISSON, à travers des rues pleines de troupes allemandes, les Etendards laissés à la garde du Dépôt de Cavalerie n° 2 et qui, par voie de conséquence, ne furent jamais capturés par l'ennemi.

Inclinons-nous devant le dévouement et l'esprit patriotique du Maire de CLISSON, du Lieutenant BARTH, de l'Agent Militaire LEFEVRE et principalement de notre vieil ami PAYRE, toujours si fidèle à l'Amicale.

Une modeste Lettre de Félicitations, nous disons modeste car il semble que cet acte de courage méritait davantage, est venue sanctionner un très noble geste non dénué de gros risques.

En voici les termes:

"Le Ministre de la Guerre A. DIETHELM adresse ses félicitations à Monsieur Jacques PAYRE, commis administratif principal au Centre de Libération des Ardennes à Charleville, pour le motif suivant: "A fait preuve de dévouement et des meilleurs sentiments patriotiques en soustrayant, en Juin 1940, à CLISSON, neuf Etendards dans un casernement occupé par l'ennemi".

PARIS, le 19 Juin 1945  
signé: DIETHELM.

VOULEZ-VOUS LA VIE DE VOTRE AMICALE :

- Venez aux Réunions ;
- Payez vos cotisations ;
- Encouragez vos dirigeants .

o  
oo oo  
c

## HISTOIRE DE FOU

Au début de 1941, sérieusement lassé des kartoffeln, rutabaga et morue hebdomadaire et odorante, je décidai de quitter le séjour de WEINSBERG (Wûrtemberg).

Un joli souterrain presque terminé qui devait aboutir hors des vues des posten, c'est-à-dire sous le mirador, s'étant bien malheureusement écroulé le jour du dégel, il fallut adopter les solutions de surface. C'est pourquoi, trois jours après, trois jours de chonométrage de toutes les opérations envisagées et du mouvement de pendule des factionnaires, je sutai le barbelé. Pas du tout dans le style champion olympique, mais avec l'aide de tout le 12ème de ma chambre et la complicité de nos chefs d'escadrons: habillé en civil dans la chambre de ces derniers; "kommando" de distraction de factionnaires mené avec une technique habile par le Commandant ROBITAILLIE; pont (en planches de lit) poussé pour moi dans le barbelé; etc.. et aussi, pluie providentielle et diluvienne à l'instant critique où l'écartement des deux plus proches factionnaires permettait le saut.

Grâce à tous, en 25 secondes, je suis, civil, sur le chemin civil et m'en vais dignement, sur de mon bon droit de bourgeois allemand, respectueux des lois et règlements..... et laissant malencontreusement tomber de ma serviette de cuir, tous les mètres, un morceau de sucre des vivres de réserve. Heureusement il pleuvait et le sucre fond.

Du haut de la colline, l'averse finie, on peut se permettre de fumer une cigarette et regarder le camp. Il y a là un bon moment!

Puis, voyage sans histoire. L'appel de demain matin sera camouflé, j'ai 24 heures.

A Heilbronn, il fait nuit, je prends le train. Naturellement, dans le hall de la gare, un Feldwebel du camp! Il ne me voit pas. Le train jusqu'à EPPINGEN (20 kms) puis à pied jusqu'au matin. A 8 heures, je reprends le train à BINGEN, jusqu'à KARLSRUHE. Là, j'ai l'incident classique et idiot qui risque de vous faire prendre: la semelle de mon soulier droit se décolle et claque horriblement à chaque pas. Pour marcher, il me faut lever le pied comme un cheval qui a un éparvin. Ma foi, j'aime mieux marcher sans semelle. Discrètement, dans la salle d'attente, je la coupe avec mon canif. Tout va bien, mais les cailloux sont maintenant bien durs.

Encore une heure à attendre. Il y a, en face, sur l'autre banquette, une femme ravissante. Distraint, quoique vexant à regarder: car il ne peut être question que de regarder.

De nouveau dans le train, jusqu'à BERGZABERN. Puis à pied, dans les bois. C'est le bout des Vosges et c'est la ligne Siegfried. 25 kilomètres environ jusqu'à la frontière, en face de NIEDERBRONN. De là, j'ai compte gagner à pied SAVERNE et NANCY.

Mais le pays n'est pas commode et ces 25 kms sont tout à fait à flanc de coteau, au travers de rochers et surtout, dans un enchevêtrement de barbelés. Un blockhaus, un réservoir, quelques abris, un réseau. La mort des pontons si péniblement coupés dans une vieille couverture. Ça ne fait rien, je ne prends plus le train.

.../...

La nuit tombée, les barbelés n'en sont pas plus faciles à presser. Et, bien sur, il pleut. Il n'en fait que plus noir et il faut se guider sur le petit fil de ciel que l'écartement des arbres dessine au dessus du sentier. Le chemin descend. Une vieille casemate, une allumette: d'après la carte, j'en devrais arriver bientôt sur la LAUTER et la route nationale qui le longe. Il faudra alors trouver un pont, et la frontière est 4 kms. plus loin.

Le chemin longe maintenant le ruisseau qu'on entend dans le fond du ravin. Il fait de plus en plus noir. Entre le sentier et le ruisseau, à droite, il y a un réseau de barbelé.

Cà y est: cette fois mon pantalon est mort. Je n'ai pas vu le barbelé en travers du chemin et suis à plat ventre dedans.

Sous le bruit de la pluie, les bois entendent quelques expressions sonores et solides. Puis, relevé avec l'aide d'un arbre qu'ils ont utilisé comme piquet pour leurs fils, et jurant de plus belle, je passe le réseau. A peine de l'autre côté, je regrette la bonne obscurité: c'est un projecteur qui vient de s'allumer et, clignant des yeux dans sa lumière, je soute dans le premierabri qui s'offre: la guérite du factionnaire. Celui-ci, gros dos sous la pluie, est à 30 mètres et n'a rien vu, rien entendu. Comme tous les factionnaires de toutes les armées du monde, il dort debout et écoute en rêve la pluie sur son casque.

Il paraît décidément que le projecteur n'était pas spécialement pour moi, car tout reste calme. J'apprendrai plus tard que c'était simplement pour signaler qu'il était 10 heures du soir: car, au delà du factionnaire, il y a aussi une clôture caractéristique et des baraques d'un modèle connu: c'est un camp. Pas un grand stalag, un simple petit commando isolé. C'est quand même trop pour moi.

Quoi que, après tout, personne ne m'a encore vu. Si ce projecteur voulait bien s'éteindre, j'pourrais repasser le réseau.... silencieusement cette fois. Mais il ne s'éteint pas et il pleut de plus en plus. Et le factionnaire qui en a décidément assez de la pluie, veut se mettre à l'abri. Il est assez surpris de trouver sa guérite occupée.

Le lendemain matin, par la petite fenêtre de la cellule, j'ai pu admirer la Lauter et la Grand'Route: elles passaient à 50 mètres de la guérite, mais en travers du sentier qui y menait, il y avait un réseau Brun. Et je me suis beaucoup plus écorché les mains à vouloir rentrer dans ce camp qu'à sortir du précédent.

Jean MANET.

Ce récit, aussi plein d'intérêt que d'humour, de la plume du Lieutenant MANET du 3ème escadron, est le récit véridique de sa première évasion, de l'Oflag V A, à WEINSBERG (Wurtemberg)

Le Lieutenant MANET s'est évadé trois fois; il réussit à la troisième.

Nous le prions instamment de nous faire vivre ses deux autres tentatives, dont nous savons l'audace, car, pour la satisfaction du lecteur, quand une histoire commence il faut qu'elle finisse bien.

Nous espérons qu'il nous entendra malgré la distance qui nous sépare de lui: FRANCE-ABIDJAN = 6.000 kilomètres.

(10)

UN ANCIEN DU 12<sup>ème</sup> CHASSEURS

Une indiscretion nous a permis de découvrir qu'un de nos très sympathiques anciens, un des plus anciens, aux moustaches légendaires par leur taille et leur coupe, dont une des expressions favorites était "Mon petit bonhomme" (à ces détails, vous les très anciens, avez sans doute reconnu l'ami EZANNIC) n'avait pas voulu rester inactif pendant l'occupation et s'était livré à une action qui dénote de sa part un patriotisme ardent, beaucoup d'audace et un grand mépris du danger.

Ceux qui le connaissent bien n'en seront pas surpris.

Dusse sa modestie en souffrir, nous livrons à votre curiosité la copie d'un document le concernant et qui nous est tombé sous les yeux:

ARMEE SECRETE

Zône 5 - Secteur 3

Groupe 4

Extrait du Livre d'Honneur, concernant EZANNIC Gabriel, caporal,  
Matricule G4/24

Recruté à l'A.B.R., le 20 Décembre 1943.

Né à Paris, le 7 Janvier 1890, domicilié à MATTON, France, appartenant à un groupe de résistance Franco-Belge de FLORENVILLE et portant le matricule A/40/I, a pris contact avec notre organisation à la date du 20 Décembre 1943

Le 14 Juin 1944, a pris service à l'Etat-Major du G.4 où il a rempli les missions les plus dangereuses, tant de nuit que de jour: sabotages, transports d'armes, de munitions et d'explosifs.

Il a toujours donné à tous un bel exemple d'obéissance, de discipline et d'abnégation.

Je le remercie tout spécialement, car, une fois de plus, il a révélé la fraternité d'armes Franco-Belge qui unit nos deux peuples.

Pour copie conforme à l'original

Le Commandant a.i. du S.3

signé: MAHYA

Il obtient de plus un Brevet de Combattant Sans Uniforme, un Brevet de Passeur, la Médaille Commémorative Belge et la Croix de Guerre 39-44 venant s'ajouter à celle qu'il avait méritée en 14-18 et à la Médaille Militaire.

Toutes nos félicitations bien sincères à l'Adjudant-Chef EZANNIC pour le bel exemple de dévouement à la Patrie qu'il a donné là, comme d'ailleurs en toutes circonstances; mais aussi notre très douloureuse sympathie, car son fils Pierre, patriote comme lui, Sous-Lieutenant au Régiment de BINEL (croix de guerre 39-44) est tombé pour la France le 23 Octobre 1944, à l'âge de 20 ans.

o o o  
o

LE SPORT HIPPIQUE DANS LES  
ARDENNES

-----

Depuis la guerre 39-45 il semblait que le Sport Hippique dans les Ardennes devait être voué à une disparition définitive. La dissolution de l'ancienne Société Hippique, si prospère avant l'occupation, le défaut de garnison de cavalerie, etc.. pouvait le faire croire.

Il n'en était rien heureusement. Grâce, en effet, à l'initiative, au dévouement, à la générosité et à la compétence d'un groupe d'amateurs d'équitation, se constituait, en 1952, à SEDAN, une Société Hippique: "L'ETRIER ARDENNAIS".

Cette société organisait les 6 et 7 Septembre 1952 deux journées de concours hippique. Ce fut un plein succès tant par le nombre et la qualité des concurrents que par la présence d'un public très nombreux, qui applaudit chaleureusement les exploits des cavaliers les plus connus, parmi lesquels nous citons le Lieutenant-Colonel des ROCHES de CHASSAY, ancien du 12ème Chasseurs, MM. BRUNYNCK, CALMON, LAMOUR, Miss HOWLETT, Melle DEHESDIN, etc.. et des plus jeunes, parmi lesquels MM. Jean de TASSIGNY, Philippe LAMOTTE D'ARGY, Melle François-GUILHAS D'HALLUIN, etc...

En 1953, les journées de concours de l'Etrier Ardennais auront lieu les 19 et 20 Septembre prochain.

Cette année se constituait à MEZIERES une autre Société Hippique: "LES AMIS DU CHEVAL" qui organisait deux journées de concours les 25 et 26 Avril dernier où brillèrent également le Lt-Col. des ROCHES de CHASSAY et MM. LAMOUR, Jean de TASSIGNY, etc...

Ces deux Sociétés se sont données pour but de créer chacune un Centre Hippique où les amateurs d'équitation auront la possibilité de trouver chevaux, carrière, manège et maître de manège, où le propriétaire d'un ou plusieurs chevaux aura celle de les mettre en pension: à titre onéreux s'il désire les réserver pour lui seul, ou bien: à titre gratuit, s'il consent à ce que la monte de son cheval ou de ses chevaux soit utilisée concurremment entre lui-même et les autres membres de la Société. Dans ce dernier cas, le propriétaire d'un cheval aura le droit de le monter au jour et à l'heure de son choix.

-----

Plusieurs membres de l'Amicale ont exprimé le désir qu'une rubrique "CONCOURS HIPPIQUES" soit ouverte dans le bulletin. Cette question est mise à l'étude.

Elle présente en effet de sérieuses difficultés en raison de la place que nécessiterait l'ouverture d'un tel paragraphe assez complet pour être intéressant.

o  
o o  
o

VOUS, qui êtes Membre de cette Amicale, avez-vous fait quelque chose pour elle ? PENSEZ-Y !!!

(12)

## LE SECRET DES ARMES SOVIETIQUES EST PERCE.

(Traduction d'un article anonyme paru dans "Deutsche Soldaten Zeitung", du 24 Février 1952.)

On lit souvent dans la presse occidentale des informations sur les armes modernes des Alliés, mais il est très rare d'en trouver sur le développement de la technique militaire de l'U.R.S.S. Le rideau de fer est en effet trop épais. Ce n'est que récemment, grâce à trois faits particuliers, qu'il a été possible d'apporter une certaine lumière dans ce domaine.

Les Soviétiques souffrent d'une sensible pénurie de main-d'œuvre, ils ont été obligés d'employer 250.000 coolies chinois, en provenance de Mandchourie, dans leur centre d'industrie de guerre de Sibérie. Il a été possible d'incorporer dans leurs rangs un certain nombre d'agents secrets. Notre deuxième source est Vassilij Chapochnikov, fils du maréchal décédé et un des principaux fonctionnaires au Plan quinquennal pour le réarmement. Celui-ci est réfugié dans un des pays occidentaux. La troisième source est constituée par certaines armes nouvelles, essayées en Corée. D'après ces trois sources, il est possible de faire l'analyse suivante:

Dans l'ensemble, les ingénieurs soviétiques ont suivi l'orientation des Allemands au cours de la deuxième Guerre mondiale, à savoir, fabrication d'armes à usage multiple, pouvant être aussi bien employées contre l'infanterie que contre les chars ou les avions. (La pièce de D.C.A. allemande de 88 mm. a été le prototype d'une arme de ce genre.

Jusqu'ici les Soviétiques ont mis au point deux armes analogues, une mitrailleuse et un canon. La mitrailleuse lourde soviétique "Gorionov" de 7,62 mm., à refroidissement par air, a une cadence de tir de 1.200 coups par minute. Montée sur un chariot à deux roues, elle peut facilement être déplacée, soit par traction mécanique (chénilles), soit par le personnel. En raison de sa grande vitesse initiale, elle est particulièrement précieuse comme arme antichars, si l'on utilise des balles perforantes spéciales. Grâce à un dispositif ingénieux, elle peut être transformée, en 30 secondes, en arme anticarrienne. Pour ce faire, le personnel doit seulement déplacer de 90°, en hauteur, un pivot de l'affût. De la sorte, des colonnes en marche peuvent se défendre à l'aide de leurs propres armes contre une attaque aérienne subite.

L'artillerie soviétique dispose également d'une nouvelle arme, une pièce de 76 mm., pouvant être utilisée à son tour comme arme antichars, anticarrienne et comme canon ordinaire. D'une portée de 16 km, elle surclasse tous les canons similaires. Sa vitesse initiale de 780 m./sec. en fait une arme antichars très dangereuse. Des chars Sherman, engagés en Corée, ont été littéralement transpercés par l'obus de ce nouveau canon, tiré de 1.000 mètres. Equipé d'un pivot de D.C.A. et grâce à sa grande portée ce canon est également fort utile comme arme anticarrienne. Dans un avenir rapproché, les régiments d'artillerie de toutes les divisions doivent être dotés de cette nouvelle pièce, en plus de l'obusier de 120mm., qu'elles ont déjà.

.../...

Une autre nouveauté dans l'armement soviétique est le mortier "extra-lourd" de 170 mm. Aucune autre armée du monde n'en possède ayant un si grand calibre, arme particulièrement dangereuse en raison de sa portée de 6 kilomètres.

Tous les régiments d'infanterie doivent être équipés de ce nouveau mortier. Ainsi le commandant d'un régiment disposerait de sa propre "artillerie lourde", très mobile et se trouvant en première ligne. En principe chaque régiment d'infanterie soviétique doit recevoir six de ces pièces.

Quant à l'arme blindée, les Soviétiques ont mis en service une nouvelle version, fabriquée en série, du char lourd "Staline", le "JS III amélioré" qui se distingue de ses prédécesseurs surtout par son canon beaucoup plus puissant. Contrairement au "JS III ordinaire", le "JS III amélioré" n'a plus une pièce de 122 mm., mais une pièce de 150 mm. La vitesse initiale de ce nouveau canon étant restée la même que celle de la pièce de 122 mm., c'est-à-dire 850 m./sec., sa force de rupture est bien plus grande. En dépit de cet armement lourd et de son blindage épais (120 mm., à l'avant, 80 mm., à l'arrière), le poids du char (source de soucis de tous les constructeurs) a pu être réduit à 50 tonnes. Ce nouveau char est propulsé par un moteur Diesel de 600 CV.

Comparés à ce nouveau char soviétique, les derniers blindés alliés, c'est-à-dire le "Patton" américain, le "Centurion" anglais et le "AMX" français, tous d'un poids approximatif de 50 tonnes, sont armés d'un canon de 100 à 120 mm., d'une vitesse initiale de 1.000 m./sec. Leurs moteurs sont plus puissants que ceux du "JS III amélioré", le "AMX" français, en particulier, qui est équipé d'un moteur de 1.000 CV, de sorte qu'ils sont plus maniables que le char soviétique.

En même temps que ce nouveau char, les Soviétiques ont sorti un nouveau chasseur de chars, le "SU 122" monté sur châssis du "JS III", et armé d'un canon de 122 mm. Il surclasse les chasseurs de chars occidentaux du fait qu'il est moins haut; il a 30 cm. de moins que le chasseur de chars américain. Aussi lui est-il plus facile de se défilier.

Les précisions que les experts américains ont pu établir concernant l'état réel de la production russe de bombes atomiques sont très intéressantes. Grâce à de nouvelles méthodes, les spécialistes américains ont réussi à savoir que la première bombe atomique russe était faite de plutonium et que son efficacité correspondait à la deuxième bombe américaine lancée à Nagasaki. Il est improbable, par conséquent, que les Soviétiques emploient une grande partie des matières fissibles dont ils disposent, pour la fabrication et le stockage de bombes déjà désuètes si on les compare aux nouvelles bombes américaines. Il est beaucoup plus probable que les Russes ont stocké au cours de ces deux dernières années seulement 20 à 30 bombes de ce type, et se sont lancés avec d'autant plus d'énergie dans la mise au point de nouveaux types.

Dans la presse nous avons à plusieurs reprises trouvé des estimations selon lesquelles les Soviétiques disposeraient actuellement d'un stock d'une centaine de bombes atomiques. Cela correspondrait à la fabrication d'une bombe par semaine depuis 1949. Si nous sup-

(14)

-posons que l'U.R.S.S. stocke vraiment ce type de bombes (Nagasaki) dont elle sait qu'il est dépassé, ce chiffre nous apprendrait qu'elle le fabrique avec une rapidité huit fois supérieure à celle avec laquelle les U.S.A. produisent leurs premières bombes atomiques.

Il semble peu probable que l'U.R.S.S. ait surclassé de 800% la plus grande puissance industrielle du monde, dans le domaine de la production. Même si l'U.R.S.S. avait réussi depuis 1949, à produire une bombe par mois, c'est-à-dire le double de ce que les U.S.A. produisirent au début de l'ère atomique, elle n'aurait quand même pas réussi à fabriquer plus de 30 bombes depuis 1949 et nous pensons qu'elle n'a même pas atteint ce chiffre.

o  
o o  
o

MORTS POUR LE FRANCE

(à ajouter à la liste 1)

- CARETTE Léon - Maréchal-des-Logis, ancien brigadier-chef de l'EHR en 1939, est tombé en Indochine, atteint d'une balle au cours d'une patrouille le 14 Septembre 1951. Sa veuve et ses enfants résident en Algérie. Un fils est à l'école des Enfants de Troupe à AUTUN (Renseignements donnés par MAGNIN).
- CHAILLOT Henri - Brigadier, ancien de l'E.M.E. Déporté à BUCHENWALD. Disparu en Avril 1945. (Renseignements donnés par CHARLOT).
- MARTIN Jean - Adjudant, ancien de l'E.M.E. Tombé en Indochine au début de 1952 (Renseignements donnés par CHARLOT).
- SALINDRE - Brigadier de l'E.M.E. Natif d'AMIFONTAINE (Aisne) tombé à VEULES-les-ROSES. (Renseignements donnés par MULLAERT).

-----oo-----

ECOUTEZ tous les Dimanches, à 7 heures 54, sur la Chaîne Nationale, les Émissions du Comité de Liaison Interfédérale des Amicales Régimentaires.

o  
o o  
o

## Deuxième LISTE DES MEMBRES DE L'AMICALE

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-  
SECTION DE ROUEN

- BERCET Robert - cl. 23- M.d.L. (radio) - E.M. 6° B.C. - marié -  
2 garçons - agriculteur à NEUVE-MAISON (Aisne) Téléph. 17
- ANCEAUX Marcel - cl. 30- M.d.L. - E.M. 6° B.C. - marié, 2 filles -  
84, rue des Bons Raisins - SURESNES (Seine)
- BISSON Charles, cl. 31 - 1° cl. - 2° esc. - marié, 4 filles -  
2, rue des Bonnetiers à ROUEN (S.I.).
- BRUYANT André - cl. 09 - Chef d'Esc. - E.M. 6° B.C. - L.H. C.G. - marié  
1 garçon, 1 fille - MAROEUIL LE PORT (Marne).
- CAPRON Michel - cl. 35 - 1° cl. - E.H.R. (Matér.) 4° esc. - marié, 1  
garçon, 1 fille - HANTOT St-SULPICE par Etoutteville (S.I.).
- CHIRON Jean - cl. 35 - 1° cl. - E.H.R. - Transmis. - marié, 1 fille -  
Chateau du Reel - BOSCHARD (S.I.).
- HIS Marcel - cl. 36 - 1° cl. 1° et 4° esc. - marié, 1 garçon 1 fille -  
Place Voltaire à SOTTEVILLE-les-ROUEN (S.I.).
- JEANNE Claude - cl. 35 - 1° cl - 2° et 1° esc. - marié -  
81, rte de Paris à BLOSSEVILLE-BONSECOURS près Rouen (S.I.)
- LAPIAIGE Raymond - cl. 38 - Brig. 1° esc. - marié -  
46, boulevard de Port Royal - PARIS. 5ème.
- MAUGER Raymond - cl. 33 - Brig. 3° et 4° esc. - L.H.M.M.C.G. amputé jambe  
gauche. Invalid. 100% - Marié, 3 garçons, 1 fille -  
rue de Lecat à ROUEN (S.I.).
- OLIVIER Lucien - cl. 37 - 2° cl. E.H.R. - marié, 1 fille -  
25, rue du Coton BARENTIN (S.I.).
- RAUUT Jean - cl. 32 - 2° cl. E.H.R. et E.M. 6° B.C. - marié, 1 fille -  
Place Durozey à DOUDEVILLE (S.I.).
- RICQUIER Gaston - cl. 33 - 2° cl. E.H.R. et 12° G.R.D.I. - marié, 1  
garçon, 2 filles - 29, rue Reville à DIEPPE (S.I.).
- VALLEE-Lucien Robert, cl. 36 - 1° cl. E.M.E. et E.H.R. - Marié, 2  
garçons - 84, rue St-Gervais à ROUEN (S.I.).

-----

La correspondance doit être adressée, pour les membres  
de la Section de ROUEN à :

Monsieur Jean LEGRIS - 23, rue Saint-Nicolas à ROUEN (S.I.)

(16)

SECTION DES ARDENNES

- CAMUS Virgile - cl. 09 - Adjt.-Chef - E.H.R. et 3° esc. - marié 1 fil  
C.G. - SAINT-MARCEL par Clavy-Warby (Ardennes).
- CARLIER Madame - à St-WAASSE-la-VALLEE (Nord)
- CARPENTIER Robert - cl.36 - M.d.L.Chef - 1° esc. et Saumur - marié, 1  
garçon 1 fille - C.G. - 91, rue de la Tombe-Issoire PARIS (14°)
- CHARLOT André - cl.32 - Adjt - Marié, 1 fille -  
3, Cité Nouvelle du Champ Rond à ORLEANS (Loiret)
- CRESSON Louis - cl.19 - Adjt.-Chef - 2° et 4° esc, E.H.R. - M.M. -  
Marié, 1 fille - Place Voltaire à TORCY-SEDAN (Ard.)
- DEBRUN Jean - cl.35 - 1° cl. - 1° esc. - Marié, 2 garçons, 1 fille -  
17, Place de Torcy à SEDAN (Ard.)
- DROUET Eugène - cl.30 - Brig.-Chef - 1° esc. - Marié, 5 garçons, 4  
filles - invalid. 35% - rue Pierre Dumoulin à SEDAN (Ard.)
- EZANNIC Gabriel - cl.10 - Adj.-Chef - 1°, 3° et 2° esc. - M.M. C.G.  
(14-18) C.G. (39-45) - brevet passeur - brevet combattant sans  
uniforme - citation au Livre d'Honneur du Groupe résistance  
Franco-Belge - Veuif - 1 fille, 2 garçons dont l'un mort pour la  
France - à FLORENVILLE (Belgique)
- FLON Raymond - cl.26 - Adjt-Chef - E/M.E. 4° esc. - M.M. - C.G. -  
Marié, 2 garçons - Fond des Buses à SEDAN (Ard.)
- FOURNIER Bernard - cl.34 - Lieut. 3° esc. et E.M.E. - C.G. - Marié,  
1 garçon, 2 filles - LOIEN par Trosly-Loire (Aisne).
- GAMBIER Anatole - cl.28 - Brig.-Chef - 4° esc. et 148° RIF - Marié,  
3 garçons - 28, rue du Petit-Bois CHARLEVILLE (Ardennes).
- GILBERT Joseph - cl. 21 - Adj.-Chef - 4° esc. - M.M. - C.G. (TOE) et  
C.G. 39-45 - M.C. - M.Com. - 2 citations - 2 blessures - invalid  
10° - Marié, 1 garçon, 1 fille - 47, rue Victor-Hugo à LES  
PONTS DE CE (Maine et Loire).
- GILLOT Stéphane - cl.35 - M.d.L. - E.H.R. et 4° esc. - Marié, 1 garço  
2 filles - 7bis, rue Aristide Briand à MEAUX (S. & M.).
- GOEDDERT Roger - cl.38 - 2° cl. E.M.E. - C.G. 39-45 - Marié, 4 garç.  
116 Baraquement, Place de l'Hopital Militaire à SEDAN (Ard.)
- HERBERT Henri - cl.29 - Brig.-Chef - E.M.E. - Marié, 1 fille -  
48, rue de l'Eglise à BALAN (Ardennes)

..../....

- JADOUILLE René = cl.29 - Adj.-Chef - 4° esc. - M.M. - C.G. (39-45)  
Marié, 2 garçons, 5 filles - 13 bd. Fabert à SEDAN (Ard.).
- LANDRIN Maurice - cl.38 - 2° cl. 3° esc. - Marié, 4 garçons, 2 filles,  
10, avenue du Général Margueritte SEDAN (Ard.)
- LAVALLIARD Charles - cl.29- Adj.-Chef Mtre Mar.- 4° esc. E.H.R. -  
1° esc. - M.M. C.G. - Marié, 2 garçons - Route de Glaire à  
SEDAN (Ard.) actuellt. S.P. 76.477 - B.P.M. 526 .
- LESNE Colonel - C. de L.H. = C.G. 14-18 et 39-45 . Marié -  
17, avenue du Maréchal Foch à LYON (Rhône).
- MARZLOFF André - Commandant - L.H. C.G. - Marié, 3 filles, 2 garçons.  
Chef d'Etat-Major du G.B.9 à LACON (Aisne).
- MATHIEU François - cl.06 - Adj.-Chef Tromp. - M.M. - Marié, 2 garçons,  
2 filles - MESSINCOURT (Ardennes).
- MULLAERT Pierre - cl.36 ( 1° cl. E.M.E.- Marié, 3 garçons, 1 fille à  
SAINTE-PREUVE par Bucy-les-Pierrepont (Aisne).
- NAGNAN Jean - cl.30 - M.d.L.Chef - E.H.R. - marié, 4 filles -  
51, Fond de Givonne à SEDAN (Ard.).
- NOUAILLAN (Colonel de) Charles - C.L.H. - C.G.14-18 - O. de l'ordre  
Léopold - 9bis, rue Chernovitz, PARIS. 16ème.
- ROQUIGNY Raoul - cl.26 - 2° cl. 2° esc. - Marié - 3 garçons, 1 fille  
Place de l'Eglise à VIVIER-au-COURT (Ard.)
- SCHERRER Lucien - cl.32 = Adjt.Me.Ml - 1° esc. E.M.E. - M.M. C.G.  
M.C. - Marié, 1 garçon, 1 fille - 4, rue de Chamonix à  
STRASBOURG (Bas-Rhin).
- THOMAS Eugène - cl.09 - Adj.-Chef - Agt. Milit. - M.M. - C.G. - Marié,  
1 garçon, 2 filles - 8, avenue de la Marck à SEDAN (Ard.).  
( A SUIVRE )

-----

La correspondance doit être adressée:

pour les Membres de la Section des Ardennes, à

- Commandant de GRETRY, 27, avenue Philippoteaux à SEDAN ou

- MOYEN Martial, 38, avenue des Martyrs de la Résistance à TORCY-SEDAN

NOTRE CARNET DE FAMILLE

MARIAGE - Monsieur Julien PRUVOT, fils de notre regretté ami Gabriel PRUVOT, Maréchal-des-Logis Chef à l'E.M.E., nous fait part de son mariage avec Mademoiselle Monique PECOURT.  
HARBONNIERES (Somme).

Sincères félicitations et vœux de bonheur.

NAISSANCES - Nous font part:

- Monsieur et Madame Margrize LANDRIN, de la naissance de Dominique (6<sup>ème</sup> enfant) SEDAN, le 15 Mars 1953.
- Monsieur et Madame Jean LEGRIS, de la naissance de Frédéric. (2<sup>ème</sup> fils) ROUEN, le 14 Janvier 1953.

Sincères félicitations aux parents et vœux de prospérité aux jeunes nouveaux-nés.

NECROLOGIE - Nous vous faisons part des décès survenus à :

- François DUTHEIL, Place du Vieux Temple à SEDAN, très ancien et fidèle du 12<sup>ème</sup> Chasseurs.
- Maurice GUERBERT, 1, rue du Ménil à SEDAN, élu, peu de temps avant sa mort, membre du Comité de la Section des Ardennes.
- Lt-Colonel de VIRIEU, Chef d'Etat-Major de la 5<sup>ème</sup> D.L.C. survenu en Février dernier.

Nous adressons à la famille de nos chers amis nos profonds sentiments de condoléances.

Nous fait part:

- Le Chef d'Escadrons en retraite MIQUEL, du décès de Madame MIQUEL, survenu le 28 Avril 1953, 1bis, rue de la Fusterie à PERPIGNAN (P.O.).

Tous nos sentiments de condoléance bien sincères et bien douloureux.

--000000--

CHANGEMENTS D'ADRESSES -

Monsieur Maurice FIACRE nous prie d'insérer sa nouvelle adresse: 5, rue des Panoyaux PARIS - 20<sup>ème</sup>.  
Le Maréchal-des-Logis Chef FILLION a repris du service au 12<sup>ème</sup> Dragons - S.P. 50010 - B.P.M. 416.  
L'Adjudant-Chef KIRSCH a repris du service au 1/17<sup>o</sup> R.t. à SEDAN.

--000--

COMMUNIQUE

PECULE DU PRISONNIER - Le Comité de la Section des ARDENNES dispose de quelques formules concernant la demande du Pécule du Prisonnier. Les membres que la question intéresse voudront bien s'adresser à notre ami CARPENTIER André, 2, Place d'Harcourt à SEDAN ou à son bureau aux Ets. Denis GUILH'S, rue Blanpain à SEDAN.

PERMANENCE - Le Comité de la Section de ROUEN informe ses membres que la permanence se tiendra désormais au BAR DU JOCKEY, rue Saint-Nicolas à ROUEN (coté de la rue des Carmes, immeuble neuf se trouvant en face du Parking.

DISTINCTIONS

Nous avons appris avec plaisir que notre ami JADOUILLE René, 13, boulevard Fabert à SEDAN, venait d'être décoré de la Médaille Militaire.

Toutes nos bien vives félicitations.

DEPLACEMENTS

Une délégation de la Section des Ardennes, composée de nos amis CARPENTIER, DUTERQUE et MOYEN, se rendit à CHARLEVILLE (grâce à la complaisance toute bénévole de notre camarade DUTERQUE qui la conduisit en voiture) pour assister à l'Assemblée Générale de l'Amicale des Anciens du 28<sup>e</sup> Dragons.

Cette délégation fut accueillie très cordialement par le Président ROGER et les Anciens Dragons, animés du même esprit cavalier qui nous caractérise et quitta CHARLEVILLE, enchantée, après avoir bu le traditionnel verre de l'amitié.

Le 8 Mai dernier, à SEDAN, au cours des cérémonies anniversaires de la capitulation allemande de 1945, notre sympathique ami ROY, portait notre fanion à la place qui lui était réservée au milieu des drapeaux des autres associations. Le 12<sup>e</sup>me Chasseurs est toujours là. En l'absence de notre Président empêché, notre secrétaire MARX représentait officiellement l'Amicale à cette cérémonie.

Le 25 Mai dernier (Lundi de Pentecôte), à 7 heures 30 du matin, un car de 35 places, composé de membres de l'Amicale et de leur famille, se mettait en route pour une excursion sur VERDUN, le tour des Forts et des Champs de Bataille, Douaumont, Romagne, etc.. Excursion très réussie, dans une ambiance toute "cavalière", par un temps splendide (peut être un peu trop chaud) très bien guidée par notre Président, coupée par un déjeuner dans une auberge des environs de Douaumont. Rentrée à 20 heures. Chacun se déclare enchanté de cette belle journée, même celui qui avait déjà visité ces lieux dont on ne peut se lasser étant donné les leçons retirées d'un tel pèlerinage.

PROCES - VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1er MARS 1953 à SEDAN (Ardennes)

-----

Conformément à l'article 9 des Statuts, le Comité de l'Amicale des Anciens du 12<sup>e</sup> Chasseurs à Cheval, Section des Ardennes a convoqué tous ses membres par convocation individuelle et par insertion dans la presse régionale, pour assister, le Dimanche 1er Mars 1953 à une ASSEMBLEE GENERALE qui s'est tenue à 10 heures au Siège Social: Café des Soquettes à SEDAN.

L'ordre du jour comportait:

- a) compte-rendu moral et financier de l'exercice 1952/53.
- b) quitus à donner aux membres du Comité pour leur gestion de l'exercice.
- c) remplacement des membres du Comité sortant statutairement, soit: Messieurs des PORTS et MANET ainsi que du membre du Comité décédé le 15 Février 1953: Monsieur GUERBERT.
- d) projets pour le fonctionnement de l'Amicale sur l'exercice à venir.
- e) questions diverses.

Le Commandant de GRETRY, en sa qualité de Président, ouvre la séance à 10 heures 15 et fait d'abord part à l'Assemblée des deuils qui ont frappé notre Amicale durant l'exercice écoulé. Il énonce ainsi:

- le général BROWN de COLSTOUN
- le colonel de VIRIEUX
- le membre du Comité GUERBERT
- un ancien de 1914, DUTHEIL

et demande à l'Assemblée d'observer une minute de silence en leur mémoire.

Il annonce ensuite le retour des cendres du Maréchal-des Logis Chef MORANDEAU Gabriel, décédé au camp des prisonniers de SAGON et invité tous les membres à se joindre au cortège funèbre qui a lieu le 5 Mars prochain à 11 heures.

Le Président donne ensuite lecture des membres qui se sont excusés, au nombre de quatre et annonce la présence effective de 55 membres.

Il dépeint ensuite l'activité de l'Amicale durant l'exercice écoulé et donne la parole au trésorier MOYEN qui fait son compte-rendu financier comme suit:

...../.....

<u>Solde en caisse, lors de la dernière Assemblée Générale du 25 Mai 1952</u> .....		47.105.
<u>RECETTES DE L'EXERCICE:</u>		
Bénéfice net du Bal .....	52.330	
Cotisations .....	24.650	
Dons divers .....	3.100	80.080.
		<u>127.185</u>
<u>DEPENSES DE L'EXERCICE :</u>		
Arbre de Noël .....	39.813	
Secours divers et primes loayette...	24.000	
Gerbes et frais inhumations .....	1.800	
Frais de correspondance .....	10.600	
Frais du bulletin .....	9.958	
Abonnements divers .....	500	86.671.
<u>EN CAISSE AU 1<sup>o</sup> MARS 1953</u> .....		<u>40.514</u>

Société Générale: 30.996 - C.C.P.: 4.231 - Caisse : 5.287.

Reprenant ensuite la parole, le Président de GRETRY demande à l'Assemblée de délibérer sur l'ordre du jour:

PREMIERE RESOLUTION:

La collectivité de l'Assemblée, après avoir eu connaissance des comptes de l'exercice 1952/53 donne quitus au Comité pour sa gestion et déclare l'exercice clos.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION:

Sur candidature de Messieurs des FORTS, BAVENCOFF et GUICHAOUA l'Assemblée renouvelle le mandat de membre du Comité à Monsieur des FORTS et élit, à l'unanimité, les nouveaux membres: BAVENCOFF et GUICHOUA pour un mandat de trois ans conformément aux statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION:

Après discussions sur l'activité de l'Amicale pour l'exercice à venir, les membres présents chargent le Comité de réaliser, dans toute la mesure possible, une excursion payante courant l'été prochain, afin de resserrer les liens d'amitié qui existent à l'Amicale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne n'ayant plus rien à formuler, l'Assemblée est levée à 12 heures.

LE PRESIDENT:

P. de GRETRY

LE SECRETAIRE:

V. MARX

LE TRESORIER:

M. MOYEN